

# MAIRIE DE SENNEVILLE SUR FECAMP - 76400 - 02 35 28 31 61

senneville.mairie@wanadoo.fr

## *AU CONSEIL MUNICIPAL*

Le conseil municipal s'est réuni le 13 février 2009 à 20 heures 30 sous la présidence de Mr Pascal LECOURT , Maire. Absents excusés : Mrs Cornu, P. Beudet.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité ;

Le maire fait part des diverses réunions auxquelles il a participé ;

Travaux :                    abattage des arbres sur le talus près du terrain de foot,  
                                  2 armoires ont été remplacées à la salle des assos,  
                                  Salage des routes,  
                                  Commission des travaux à la salle polyvalente.

Columbarium : demande de subvention auprès de l'Etat (DGE) sur un montant total TTC revalorisé à 5 548.34€ TTC

Le taux de certaines vacations funéraires est fixé à 20 euros suite à la réforme de la législation funéraire ;

Achat d'une imprimante avec scanner pour la mairie ;

Un devis sera sollicité pour le remplacement de la sono à l'église ;

Investissements 2009 :      Terrain multisports,  
                                  Voirie rue du Mesnil  
                                  Sécurité,  
                                  Columbarium,  
                                  Achat d'un véhicule.

Clos des Pommiers : le syndic sollicite la reprise de la voirie et des espaces verts par la commune : le conseil décide que la commission des travaux se rendra sur place avec le

syndic afin de constater l'état de la voirie, des trottoirs et des espaces à reprendre.

Frais liés à la délivrance des documents administratifs :

0.18€ par page A4 noir et blanc,

1.83€ par disquette,

2.75€ par cédérom.

Contrat d'un an pour le recrutement d'un agent chargé de l'entretien des vestiaires, de la salle des assos et de la salle polyvalente à raison de 12 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe pour une durée de 35 heures par semaine.